ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962



52e CIRCONSCRIPTION DU DEPARTEMENT DE LA SEINE
comprenant
ARCUEIL, CACHAN, GENTILLY LE KREMLIN-BICETRE et VILLEJUIF

Dr Antoine LACROIX
DEPUTE-SORTANT

Chirurgien
Maire du Kremlin-Bicêtre - Officier de la Légion d'Honneur

CANDIDAT DU

FRONT DEMOCRATIQUE

présenté par le

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

soutenu par le Parti Radical Socialiste
le M.R.P. - l'U.D.S.R. - et le C.N.I.

Chers Électrices et Électeurs,

Mes camarades présentent à nouveau ma candidature. Vous me connaissez aussi bien que je vous connais: depuis quarante ans, je vis au milieu de vous. De tous les candidats (négligeons un fantaisiste), JE SUIS LE SEUL QUI DEMEURE DANS VOTRE CIRCONSCRIPTION.

Installé le 27 octobre 1947 à la Mairie du Kremlin-Bicêtre où m'a maintenu votre confiance accrue, ayant pendant près de quinze années représenté notre région au Conseil Général de la Seine, JE SUIS, DEPUIS 1958, VOTRE ELU A L'ASSEMBLEE NATIONALE.

Dans tous les domaines, dans mes interventions publiques au Parlement comme dans mes démarches en faveur de nos concitoyens, JE CROIS AVOIR PLEINEMENT REMPLI LE MANDAT QUE VOUS M'AVIEZ CONFIE. Je puis relire sans rougir ma profession de foi d'il y a quatre ans. Les autres candidats de l'époque peuvent-ils tous en dire autant ?

La France traverse une grave crise politique. Pour la surmonter, IL FAUT UN PROGRAMME. Celui que nous vous proposons répond aux exigences d'une société qui entend se MODERNISER, et satisfaire à la JUSTICLE SOCIALE en restant FONCIEREMENT DEMOCRATIQUE.

Pour appliquer ce programme, il faut des hommes de volonté, et aussi de bonne volonté. Le député que vous aviez choisi il y a quatre ans vous offre cette double garantie : sur le plan des principes, IL EST TOUJOURS RESTE FIDELE A SON IDEAL; sur le plan de l'efficacité, ses réalisations municipales et départementales répondent pour lui.

Mon suppléant, mon ami JACQUES CARAT, Conseiller général, Maire de Cachan (il était, en 1953, le plus jeune maire de la Seine), est, lui aussi, comme tant d'élus socialistes, un réalisateur dont le passé et l'action dispensent de promesses.

Tous ensemble, après trop d'erreurs du Pouvoir, NOUS PERMETTRONS A LA Ve REPUBLIQUE DE REALISER LES PROMESSES QUE VOUS AVIEZ PLACEES EN ELLE.

Pour cela, n'égarez pas vos voix. Renouvelez votre confiance à celui qui vous a toujours défendus.

En votant pour le candidat du **FRONT DEMOCRATIQUE**
présenté par le PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.
vous voterez pour une FRANCE jeune et moderne, pour la LIBERTE, pour une REPUBLIQUE DE PROGRÈS SOCIAL.

UN PROGRAMME,
UN GOUVERNEMENT,
UNE LEGISLATURE.

Le 18 Novembre prochain, vous allez voter pour élire une nouvelle assemblée nationale.

Il dépend de vous :

— *que celle-ci ne ressemble ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée;*

— *que le pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale et ne demeure pas au pouvoir d'un seul homme.*

LA DIVISION

L'initiative du Chef de l'Etat, en imposant au pays le dernier référendum, est notamment condamnable parce qu'elle a conduit à la division des Français.

La menace d'un départ du Président de Gaulle a faussé le résultat du référendum. Elle lui a donné un caractère plébiscitaire.

Au delà de ce caractère plébiscitaire, une partie des Français, en votant OUI, a marqué son souci de stabilité; en votant NON, l'autre a manifesté sa crainte du régime personnel.

L'UNION

Pour répondre à ce double souci, le Parti Socialiste fait appel à tous les Républicains afin d'assurer pendant la durée de la nouvelle assemblée la continuité gouvernementale.

A la division dans laquelle le pays a été plongé par une décision menaçante pour les libertés, il oppose un pacte d'union qui fait dès maintenant l'objet d'un engagement solennel entre les dirigeants des quatre grandes formations démocratiques de notre pays.

LE PROGRAMME

GOUVERNEMENT DE LÉGISLATURE : sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le gouvernement. En cas de crise, dissolution automatique de l'Assemblée.

ÉQUILIBRE DES POUVOIRS : le gouvernement gouverne. Le Parlement contrôle et fait la loi que le gouvernement applique.

OBJECTIVITÉ DE L'INFORMATION : garantie de l'utilisation équitable de la radio-télévision d'Etat par les différentes tendances de l'opinion.

PLAN SOCIAL LIÉ AU PLAN ÉCONOMIQUE : rapport constant entre l'expansion économique et la croissance du niveau de vie (salaires, retraites, pensions, etc.) et les conditions d'existence (logement, équipement social, loisirs).

DÉMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT : pour offrir à tous les jeunes la possibilité d'accéder aux enseignements technique et supérieur.

AUGMENTATION DES CRÉDITS POUR LA JEUNESSE : éducation physique, sports et loisirs populaires.

CONSTRUCTION EUROPÉENNE : Création d'une Europe politique unie.

PRÉSENCE ACTIVE DE LA FRANCE : aux Organismes internationaux (O.N.U., O.T.A.N., etc.) en vue de maintenir la liberté dans le monde et d'obtenir un désarmement général garantissant une paix durable.

ENGAGEMENT SOLENNEL : entre les membres de la coalition de régler leurs désaccords en les soumettant à l'ensemble des citoyens qui trancheront par les moyens démocratiques prévus par la Constitution (débats parlementaires, élections ou référendum).

Les candidats du **FRONT DEMOCRATIQUE**

présentés par le **PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.**

prennent l'engagement solennel de respecter ce programme
qu'ils considérent comme un contrat entre eux et le corps électoral.

Vu le candidat :

Docteur Antoine LACROIX, député sortant